

Santé • Ensemble



La lettre d'information de la santé publique en Île-de-France ► 23 novembre 2023 | #63

EDITO

Cette lettre parle du bruit urbain... Bien sûr, elle peut sembler incomplète. Bien sûr, les choses sont souvent complexes. Bien sûr, trop de franciliens trouvent que les aménagements projetés ne répondent pas assez vite à ce qu'ils vivent.

Mais cette lettre est un nouveau témoignage de ce que rien dans la ville, son fonctionnement, sa construction, son usage, n'est étranger à la santé. Et aujourd'hui, les professionnels de l'urbanisme en sont convaincus. L'époque où l'on pouvait faire longer les quartiers populaires par des autoroutes urbaines est derrière nous ; les logements sociaux désormais construits protègent la tranquillité, l'intimité, la santé mentale.

Mais nous avons besoin d'aller plus loin. Citoyens, associations, professionnels de santé, lorsque nous pensons à la santé dans notre ville, notre quartier, notre région, nous sommes tous légitimes à interroger les aménageurs, les bâtisseurs, les décideurs.

La santé urbaine, c'est aussi cela.

Luc Ginot

Directeur de la Santé publique

LE THÈME DE LA SEMAINE

• Les pollutions sonores dans l'espace urbain •

Les nuisances sonores présentes dans l'environnement urbain sont à l'origine d'effets néfastes sur la santé, tels que des troubles du sommeil, de l'hypertension et du stress, même si elles ne parviennent pas à des niveaux préjudiciables pour l'audition. De plus, le bruit **représente un facteur de perturbation majeur**, comme le révèlent les enquêtes régulièrement menées auprès des Français, qui le classent **en tête des nuisances qu'ils endurent**.

Nous avons abordé cette question le mois dernier dans [notre infolettre](#) consacrée à l'impact du bruit sur la santé.

Cependant, comment cela se traduit-il à l'échelle de la ville ?



Dans le paysage sonore des zones urbaines, les bruits associés aux transports et aux travaux prédominent.

Ces sons sont relativement intenses et constants tout au long de la journée, ce qui les rend **désagréables** pour les habitants.

De plus, ils ont un **impact substantiel à la fois sur la santé humaine et sur la faune urbaine**. Par conséquent, le bruit contribue également à la dégradation de la qualité urbaine et à la diminution de la convivialité des espaces.

Il est de plus en plus impératif pour les habitants et usagers, ainsi que les pouvoirs publics, de concevoir des **espaces urbains à faible impact sonore**, respectueux à la fois de la santé des individus et de l'environnement.

Dans cette optique, **en 2012, est né le label "EcoQuartier"** visant à encourager les collectivités territoriales à aménager leurs territoires de manière durable. Pour répondre aux enjeux de vivre ensemble, de climat et de biodiversité, ces projets se distinguent par leur prise en compte des enjeux de santé publique, notamment **la problématique de la qualité sonore, dans leurs projets de construction**, visant ainsi à améliorer le bien-être des habitants.

► « Selon les données de Bruitparif, 22 % des habitants de l'agglomération parisienne (soit 2,2 millions d'habitants) sont exposés en façade de leur habitation au bruit des transports à un niveau supérieur à la valeur réglementaire. »

► « En Île-de-France, les coûts occasionnés par le bruit des transports représentent 26 Md€/an, ce qui représente 62% du chiffre régional. »

► « Les troubles psychologiques causés par l'exposition au bruit concernent près de 169 000 personnes en Île-de-France, pour un coût de 3,2 Md€/an. Il convient de préciser qu'il existe encore peu de travaux académiques sur les liens entre troubles psychologiques et exposition au bruit. C'est pourquoi, les résultats présentés ici sont à manipuler avec précaution. »

En savoir plus : [2021-11-30 - Synthèse - Coût social du bruit en Ile-de-France.pdf \(bruitparif.fr\)](#)

Ils racontent

« L'Eco Quartier fluvial de l'Île-Saint-Denis »

Brigitte Philippon, Architecte urbaniste (Agence PHILIPPON KALT)

« L'Eco Quartier est situé sur l'Île Saint-Denis, une commune de 8 000 habitants qui s'étend sur 7 kilomètres de long. L'écoquartier représente 1/5 de la superficie de l'île. Il accueillera à terme une population de près de 3 000 habitants. Ce projet a débuté en 2005, le premier secteur requalifié est habité depuis 2012. Auparavant, il s'agissait d'une zone d'activités avec une forte circulation routière, mais l'écoquartier a été conçu dans le but de créer un environnement de vie respectueux de l'environnement.



Comment avez-vous travaillé les nuisances sonores et leur impact sur la santé dans le cadre de ce projet d'écoquartier ?

En ce qui concerne la problématique du bruit et de son impact sur la santé en milieu urbain, le projet d'écoquartier de l'Île Saint-Denis a proposé plusieurs solutions. La première idée était de créer un quartier sans voitures, accessible principalement par les transports en commun. Le covoiturage a également été encouragé. Seuls les véhicules d'urgence, les services de collecte des déchets et les pompiers sont autorisés à circuler. Des centrales de mobilité, implantées tous les 300 mètres le long du quai permettent de mutualiser les stationnements automobiles. Ces centrales de mobilité servent de points de rencontre pour les habitants, encourageant les échanges et la mise en place de pratiques plus économiques et respectueuses de l'environnement. Ainsi, le quartier a été conçu de manière à minimiser le bruit en limitant la circulation automobile, ce qui contribue à réduire la pollution sonore. Les rues étroites sont conçues pour privilégier les piétons et les cyclistes. Et pour faciliter l'accès notamment des personnes en situation de handicap, les routes sont plates.

La deuxième proposition visait à valoriser les espaces paysagers pour absorber le bruit. Comme les rues sont étroites, il y a moins d'espace dédié aux surfaces minérales, ce qui favorise la végétation et l'absorption du bruit. L'une des principales problématiques était le bruit généré par l'autoroute 86, située à proximité du site. Les berges de la rivière ont été réaménagées pour éviter la réverbération du bruit sur l'eau, un phénomène amplificateur. Pour atteindre cet objectif, les berges en perrés sont renaturées. L'idée était de maximiser l'absorption sonore, en favorisant également la création d'espaces agréables où les habitants et usagers sont encouragés à marcher. La nature a ainsi été intégrée de manière centrale dans le quartier.



Comment s'articule votre projet avec le village olympique ?

Notre projet couvre **une superficie de 22 hectares** ; en 2017, deux phases de l'écoquartier étaient achevées. Le **caractère atypique et bucolique de ce site insulaire est apparu comme un atout pertinent pour la candidature de Paris** aux JO 2024. La prochaine phase, d'une superficie d'environ 3,4 hectares, accueillera ainsi le village des athlètes l'été 2024.

La passerelle piétonne accessible aux transports en commun, prévue initialement pour relier notre quartier au quartier Pleyel à Saint-Denis reliera ainsi le village insulaire des athlètes au secteur du village situé sur Saint-Denis et Saint-Ouen.

Quels sont les principaux aspects à prendre en compte lors de la conception de quartiers écologiques ?

La promotion des pistes cyclables et l'aménagement des trottoirs pour les rendre plus larges et agréables sont des éléments essentiels. **Cela favorise la marche à pied**, et ainsi l'activité physique bénéfique pour la santé. Les rues des écoles ont été rendues piétonnes, créant ainsi des espaces sécurisés, calmes et sans pollution sonore, **offrant une pause bienvenue**. Cependant, plusieurs facteurs doivent être pris en compte en fonction de la situation géographique, qu'il s'agisse d'une zone urbaine ou rurale.

En ville, avec un accès aux transports en commun, il est plus aisé d'**encourager l'utilisation du vélo**. En revanche, **en milieu rural**, la situation est plus complexe, les distances sont plus longues et la population pas toujours motorisée. Il faudrait redynamiser les transports collectifs par une offre plus adaptée aux besoins (meilleure fréquence, arrêts à la demande...) et faciliter les covoiturages. Dans ce cadre, le vélo deviendrait alors le complément nécessaire pour les courtes distances : rejoindre la gare, un arrêt de car...



Enfin, **il est important de noter que la perception du bruit est influencée par des facteurs psychologiques**. Par exemple, lorsqu'on se trouve dans un parc en milieu urbain, même en présence de bruit ambiant, notre ressenti diffère, ce qui peut être attribué à la **présence de végétation entre autres**. En réalité, cela **crée une atmosphère agréable qui atténue l'impact du bruit**, rendant ainsi l'espace plus plaisant. Inversement, les bruits liés à la circulation automobile, tels que les embouteillages, les klaxons et l'agacement des conducteurs, contribuent à créer une ambiance stressante, ce qui n'est pas bénéfique pour la santé.

Il reste encore de nombreuses possibilités d'innovation dans ce domaine, bien que des défis puissent parfois se présenter. Toutefois, **il est essentiel de sensibiliser le public à ces projet afin de susciter une prise de conscience collective.**»

ZOOM SUR

« Une étude nationale sur la perception du bruit dans les logements sociaux »

Le Groupe Reflex, une association de cabinets spécialisés en politiques publiques et projets territoriaux, a **mené une étude nationale sur la perception du bruit dans les logements sociaux en France**. Cette étude a interrogé 500 personnes dans dix quartiers prioritaires de cinq villes françaises (*Rennes, Bordeaux, Paris, Saint-Denis, Lyon*).

L'objectif était de comprendre l'impact du bruit, en se concentrant sur **trois questions clés** :

- ▶ Quel type de bruit dérange les habitants, quand, à quelle fréquence et pourquoi ?
- ▶ Comment le bruit affecte-t-il la relation entre voisins et le temps passé à l'intérieur des logements ?
- ▶ Quels sont les effets sanitaires et sociaux du bruit sur la santé mentale, l'éducation des enfants, le sommeil, la santé psychique, et les conflits de voisinage ?



Les résultats montrent que plus de **40 % des participants sont gênés par le bruit**, principalement les bruits intérieurs, en particulier **ceux des voisins**, jugés gênants par 82 %. Les personnes socialement plus vulnérables

semblent plus affectées par le bruit, et la tolérance au bruit dépend de la qualité des relations avec les voisins.

Le bruit a un impact significatif sur la santé mentale des habitants, provoquant des problèmes de sommeil, de stress et d'irritabilité. Cependant, la plupart des locataires ne prennent que **peu de mesures pour lutter contre le bruit**, et les tentatives de médiation ou de dialogue avec les voisins ou le bailleur ont des résultats mitigés.

L'étude souligne que la lutte contre le bruit est énergivore, en particulier dans les quartiers socialement fragiles où d'autres problèmes, comme l'insécurité et la surpopulation, peuvent minimiser l'importance du bruit.

Pour résoudre ce problème, l'étude appelle à une prise de conscience de **l'importance du bruit en tant que question de santé publique et de cohésion sociale**. Elle suggère que des actions ambitieuses devraient être entreprises dans les programmes nationaux, tels que **l'ANRU**, avec la mobilisation de financements publics à la hauteur de ces enjeux.

Pour en savoir plus : [enquête-reflex_Locataire-entends-tu.pdf \(adeus-reflex.org\)](#).

[Plus de 40 % des locataires de logements sociaux sont gênés par le bruit.](#) | [Bruits de voisinage liés aux comportements](#) | [PARTICULIERS](#)

VOTRE BOÎTE À OUTILS

- Retrouvez tous les numéros de #Santé Ensemble [ici](#) !
- Retrouvez l'enquête: [Qualité de vie et nuisances sonores : opinion et comportements des Franciliens \(credoc.fr\)](#).
- Ici La plateforme Rumeur : [Plateforme "Rumeur" en Île-de-France](#) | [Ekopolis](#)
- Les fiches pratiques de Bruitparif: [Les solutions techniques pour lutter contre le bruit \(bruitparif.fr\)](#).

© Agence régionale de santé Île-de-France



Si vous ne souhaitez plus recevoir nos communications, [suivez ce lien](#)